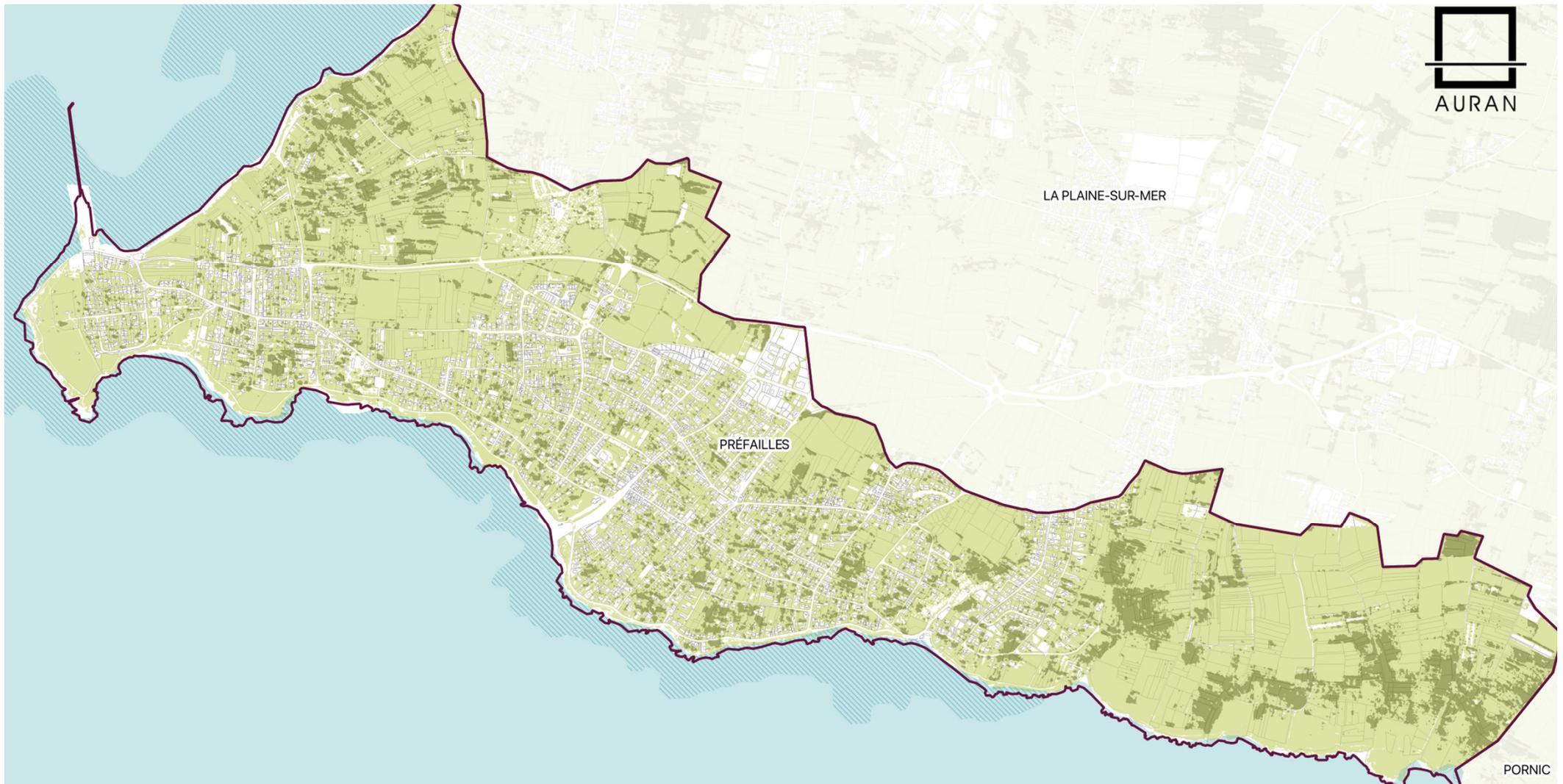




# AG du 14 août 2025



# Ordre du Jour de l'AG

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2024
- Rapport moral du Président
- Rapport Financier
- Vote de la cotisation 2026-2027
- Renouvellement de membres du Comité Directeur
- Présentation de la commission Finances de l'APP
- Réponses de Mr le Maire aux questions des adhérents
- Questions diverses.



Depuis 1933



# Approbation du procès-verbal de l'AG 2024



Depuis 1933



# Rapport moral du Président

# Activité de l'APP depuis 1 an

- Participation aux Conseils municipaux
- Rencontres avec le maire
- Lettres d'informations par emailing. Taux de lecture :
  - Des CR des conseils municipaux : quasiment 100%
  - Des réponses aux questions au maire : 90%
- Participation à des commissions extra-municipales de Préfailles et différents comités

# Objectifs de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

1. Préserver le **patrimoine bâti et paysager urbain** pour préserver l'identité de Préfailles
2. Réduire la **vulnérabilité de la commune face aux risques** liés à l'eau (inondation, recul du trait de côte, etc.) et au **changement climatique**
3. Préserver les **espaces naturels** constitutifs d'un patrimoine environnemental qualitatif
4. Promouvoir un **renouvellement urbain** et une **densification** respectueuse de l'identité communale, en intégrant une qualité urbaine, architecturale et paysagère, permettant de s'inscrire dans le respect de la trajectoire ZAN
5. Assurer la **mise en compatibilité du PLU** avec les documents supra (SCoT, PLH, ...), dans le respect de la loi littoral, et décliner le plan guide communal
6. Accompagner les **besoins de la population** (services, commerces, équipements, etc.) et des **activités économiques**
7. Moderniser le PLU en l'orientant davantage vers des **règles graphiques et illustrées**

# Un fort couvert végétal (cadastre vert de l'AURAN)

???

**indice de naturalité**  
**57% dans l'urbain**  
(49% à l'échelle agglo)

**indice de canopée**  
**9% dans l'urbain**  
(11% à l'échelle agglo)



# Colloque "Architecture contemporaine et identité balnéaire", Préfaiilles le 25/03

- Il n'y a pas de véritable style balnéaire.
  - C'est la diversité des constructions qui fait le style balnéaire.
  - Trop de réglementations empêchent la créativité architecturale.
    - Il ne faut pas interdire l'agrandissement des chalets et maisons balnéaires

- La strate arborée est importante, car elle fait le liant avec les constructions
  - ces arbres sont principalement dans le domaine privé.
- Les jardins subliment le patrimoine bâti.
  - Il faut que les propriétaires prennent conscience de l'intérêt d'arborer leurs jardins, pour amener de l'ombre et de la fraîcheur en saison, malgré l'entretien supplémentaire que cela peut apporter.

- Plutôt que de recenser les arbres remarquables, il faut considérer que tout le couvert végétal est à protéger.
- C'est en fait l'occasion, lors de tout projet, de se poser la question de conserver les arbres, d'en replanter dans la parcelle ou de compenser (en plantant ailleurs).
- Il y a donc nécessité d'avoir un projet de gestion de ce patrimoine.

# Patrimoine arboré

- Nos propositions :
  - Inclure la **gestion du patrimoine arboré** dans :
    - la déclaration préalable de travaux (du bâti et des arbres)
      - Pour remplacer la « Déclaration préalable d'Abattage d'arbres »
    - le permis de construire.
  - Et ainsi communiquer sur les autorisations d'abattages et les plantations avec un affichage public spécifique
    - à côté du panneau d'affichage de l'autorisation d'urbanisme pour le permis de construire
    - Pour les déclarations de travaux nécessitant une déclaration préalable d'abattage d'arbres

# Petite Forêt Pollinisatrice

Un parcours pédagogique pour faire connaître des choix d'espèces d'arbres dans le cadre du changement climatique pour les futures plantations chez soi

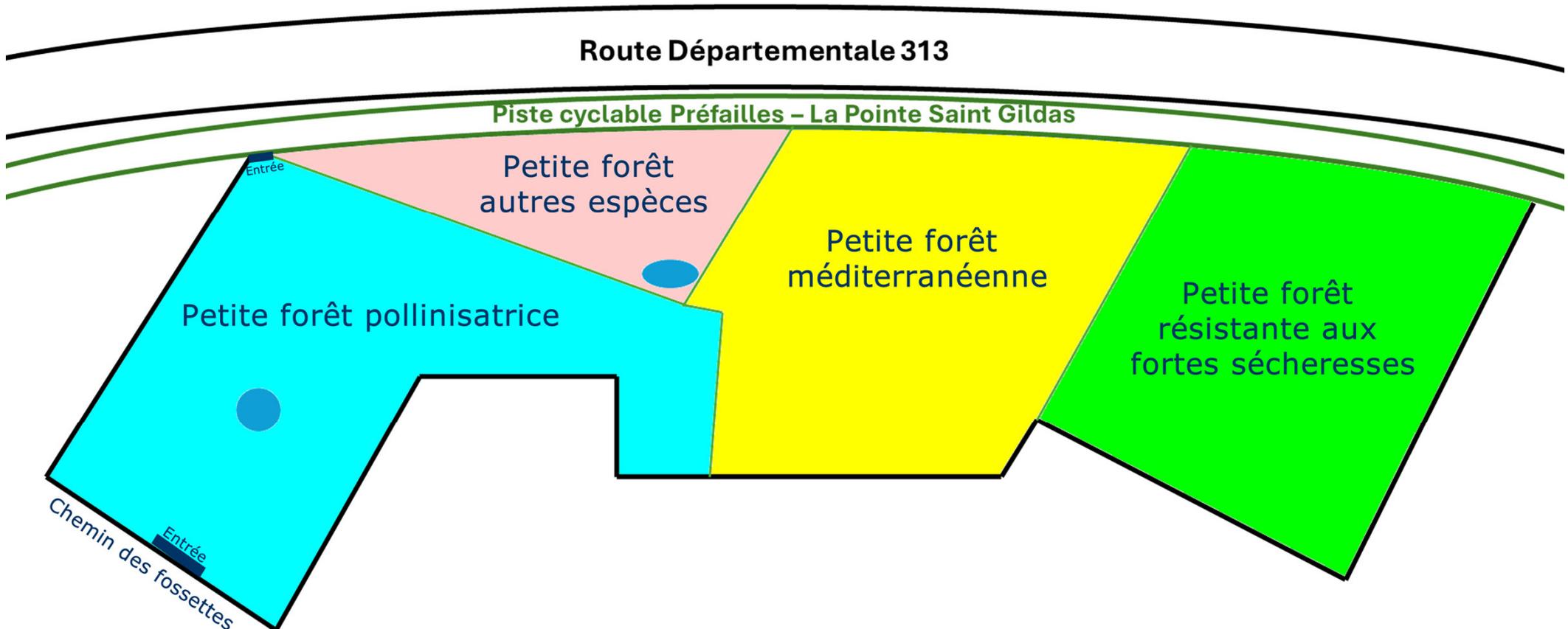


## Retrouvez les 221 arbres plantés

ABRICOTIER	D'ANJOU	94, 133, 140, 171	POMMIER	BELCHARD	48, 55, 63, 181, 191, 208
ABRICOTIER	LAURENTAIS	85, 118, 132, 169	POMMIER	BELLE DE BOSKOOP	42, 89, 119, 135, 209
ABRICOTIER	OLONAIS	19, 87, 93, 102, 136	POMMIER	COX ORANGE	49, 109
ABRICOTIER	PRÉCOCE DE SAUMUR	95, 134, 144, 172	POMMIER	DRAP D'OR	41, 50
BRUGNON	MORTON	3, 28, 117	POMMIER	ELSTAR	43, 54, 193
CERISIER	BIGARREAU HATIF DE BURLAT	30, 38, 58, 178	POMMIER	GOLDEN DELICIOUS	61, 62, 101, 166, 195
CERISIER	BIGARREAU MARMOTTE	31, 39, 60, 179	POMMIER	GRAND MÈRE	47, 68
CERISIER	GÉANT D'HEDELFINGEN	29, 37, 56, 177	POMMIER	GRANNY SMITH	46, 64, 65, 86, 165
CERISIER	MONTMORENCY ST LAUD	32, 40, 180	POMMIER	MADELEINE BLANCHE	51, 182
CERISIER	NOIR D'ECULLY	153	POMMIER	PATTE DE LOUP	57, 75
ÉRABLE PLANE	FEVIER D'AMÉRIQUE	121, 126, 149, 154	POMMIER	REINE DES REINETTES	35
FRÊNE COMMUN	SUNBURST	107, 122, 150, 155	POMMIER	REINETTE CLOCHARD	53, 194
GOMMIER DE GUNNI	FRÊNE A FLEUR	129, 162	POMMIER	REINETTE D'ANJOU	45, 192
MERISIER DES OISEAUX	112, 161		POMMIER	ROYAL GALA	52, 164
NEFLIER	123		POMMIER	RUBINETTE	36, 44
	5, 7, 9, 11, 13, 15, 70, 110, 127, 148, 207, 216		PRUNIER	AMSDEN	206
			PRUNIER	MIRABELLE DE NANCY	1, 16, 106, 131, 141, 187, 204, 214, 217
PÊCHER	PÊCHE DE VIGNE BLANCHE	26, 115	PRUNIER	MONSIEUR HATIF	98, 105, 143, 184, 197
PÊCHER	PÊCHE PLATE DE SATURNE	2, 27, 100, 189	PRUNIER	QUEEN VICTORIA	186, 203
PÊCHER	SANGUINE	18, 108, 188, 205, 215	PRUNIER	QUETCHE D'ALSACE	185, 202
POIRIER	BEURRE CLAIRGEAU	183	PRUNIER	REINE CLAUDE D'ALTHAN	20, 24, 96, 137, 145, 173, 210
POIRIER	BEURRE D'ANJOU	67, 90, 91, 174	PRUNIER	REINE CLAUDE D'OUILLINS	14, 23
POIRIER	BEURRE GIFFARD	175	PRUNIER	REINE CLAUDE DES BÉJONNIÈRES	25, 104, 142
POIRIER	BEURRE HARDY	10, 83	PRUNIER	REINE CLAUDE DIAPHANE	21, 74, 97, 210, 223
POIRIER	BEURRE SUPERFIN	69, 138	PRUNIER	REINE CLAUDE DORÉE	222
POIRIER	COMTESSE DE PARIS	66, 99	PRUNIER	REINE CLAUDE HATIVE	17, 163
POIRIER	CONFÉRENCE	4, 80	PRUNIER	REINE CLAUDE OUTIN	116
POIRIER	DOCTEUR JULES GUYOT	72, 77, 157, 212	PRUNIER	SAINTE CATHERINE	22, 103
POIRIER	DOYENNE D'HIVER	78, 79, 88	SAVONNIER DE CHINE		113, 139, 147, 196, 211
POIRIER	DOYENNE DE COMICE	8, 82, 146, 158, 176, 198	SOPHORA DU JAPON		124, 151
POIRIER	DOYENNE FLON AINÉ	111, 190	SORBIER DOMESTIQUE		33, 59, 114, 120, 125
POIRIER	GÉNÉRAL LECLERC	71, 92, 170	TILLEUL D'ÉTÉ		130, 159
POIRIER	GREGOIRE BORDILLON	73, 76	TULIPIER DE VIRGINIE		128, 156, 160
POIRIER	LOUISE BONNE	6, 81			
POIRIER	PRÉSIDENT DROUARD	168, 200			
POIRIER	WILLIAM	12, 84, 152, 167, 199, 213, 218, 219, 220			



# La suite du projet



Préparation d'une exposition « Cohabiter avec les arbres » au printemps (prêtée par le CAUE 44), avec des conférences



Depuis 1933



# Vote sur le rapport moral du Président



Depuis 1933



# Rapport financier de l'Association

<b>Recettes</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2023-2024</b>
<b>Montant des adhésions</b>	<b>2100,00</b>	<b>1884,00</b>
Nombres adhérents	210	231

<b>Dépenses</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2023-2024</b>
Gestion Internet	283,16	167,99
Courrier	924,10	1033,10
Kakemono		78,00
Livrets	176,40	166,40
Cadre, La Canopée/commune	229,40	
Frais de réunion	112,54	231,02
Frais de compte bancaire	174,58	163,02
<b>Total des dépenses</b>	<b>1900,18</b>	<b>1839,53</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2023-2024</b>
	<b>199,82</b>	<b>44,47</b>

<b>Compte sur livret</b> (Provision pour action collective)	<b>2024-2025</b>	<b>2023-2024</b>
	9059,31	8686,58

Solde compte bancaire Août	4650,01	4706,53
----------------------------	---------	---------



Depuis 1933



# Vote de la cotisation 2026-2027

Nous proposons qu'elle reste à 10 €



Depuis 1933



# Renouvellement de membres du Comité Directeur

# Membres du Comité à renouveler

- Se représentant :
  - Bernard Kirschleger
  - Gérard Dumas
- Ne se représentant pas
  - Jean-Loup Valentin
- Nouveau membre :
  - Pauline Baumgartner



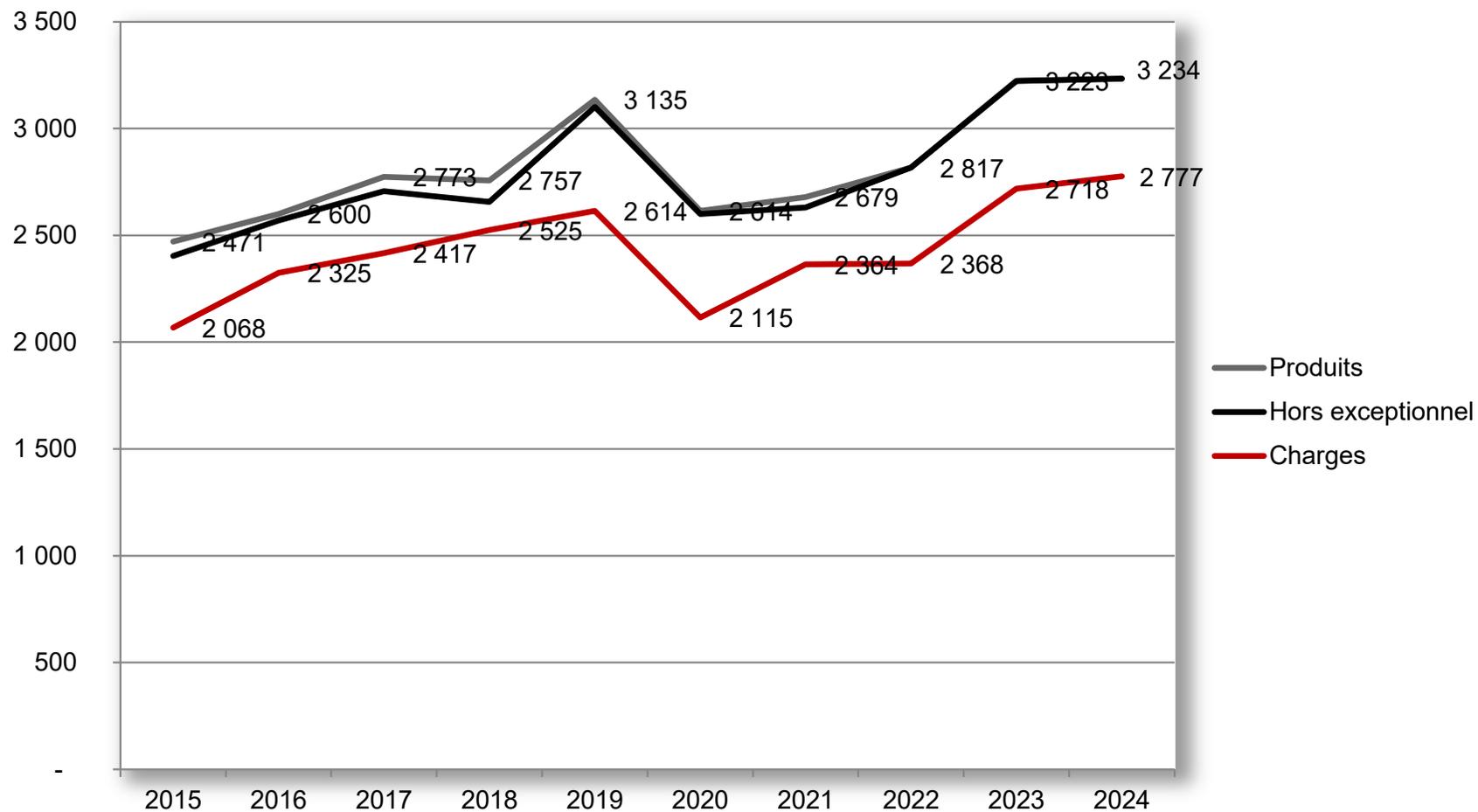
Depuis 1933



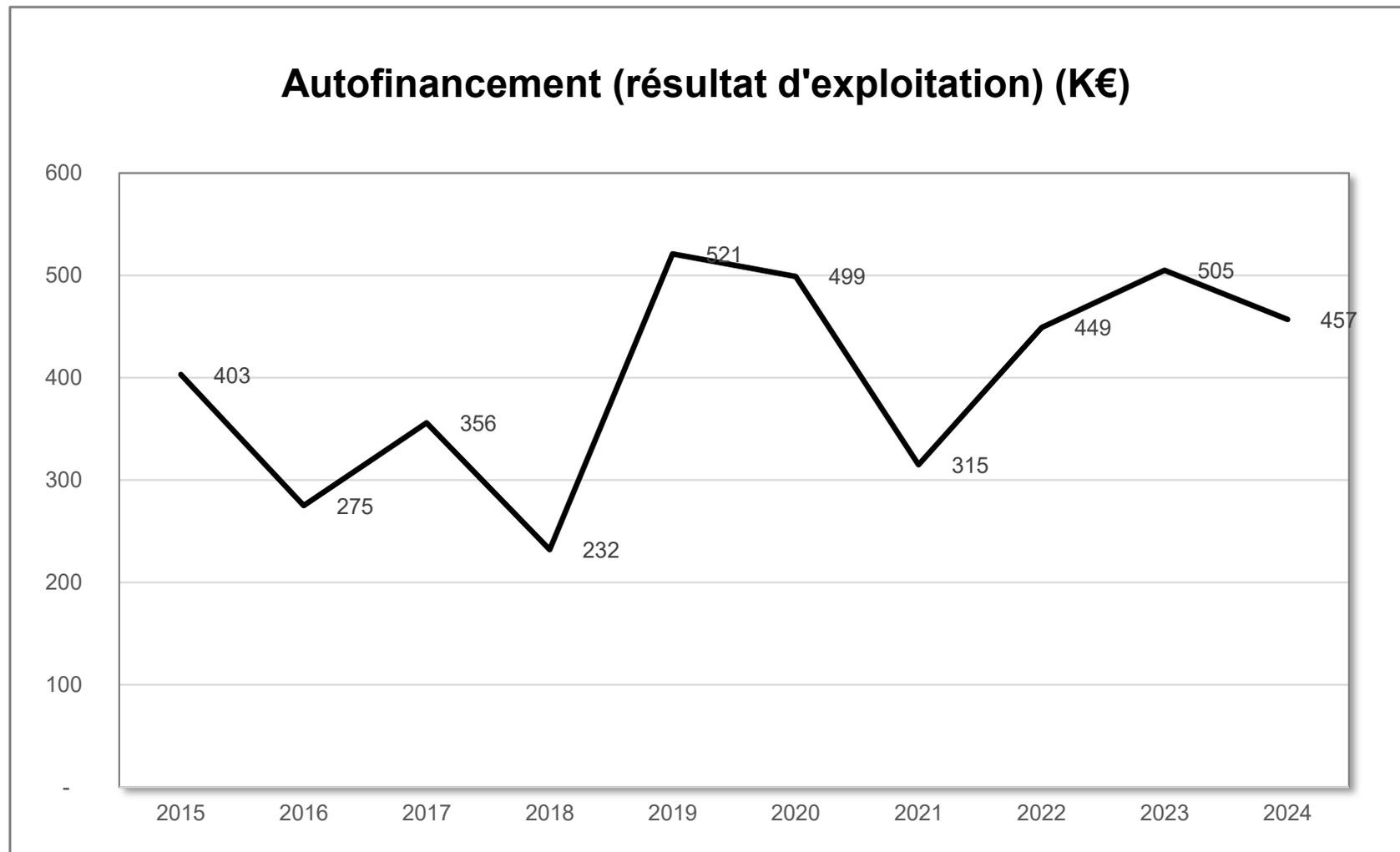
# Présentation de la commission Finances de l'APP

# Construction du résultat d'exploitation

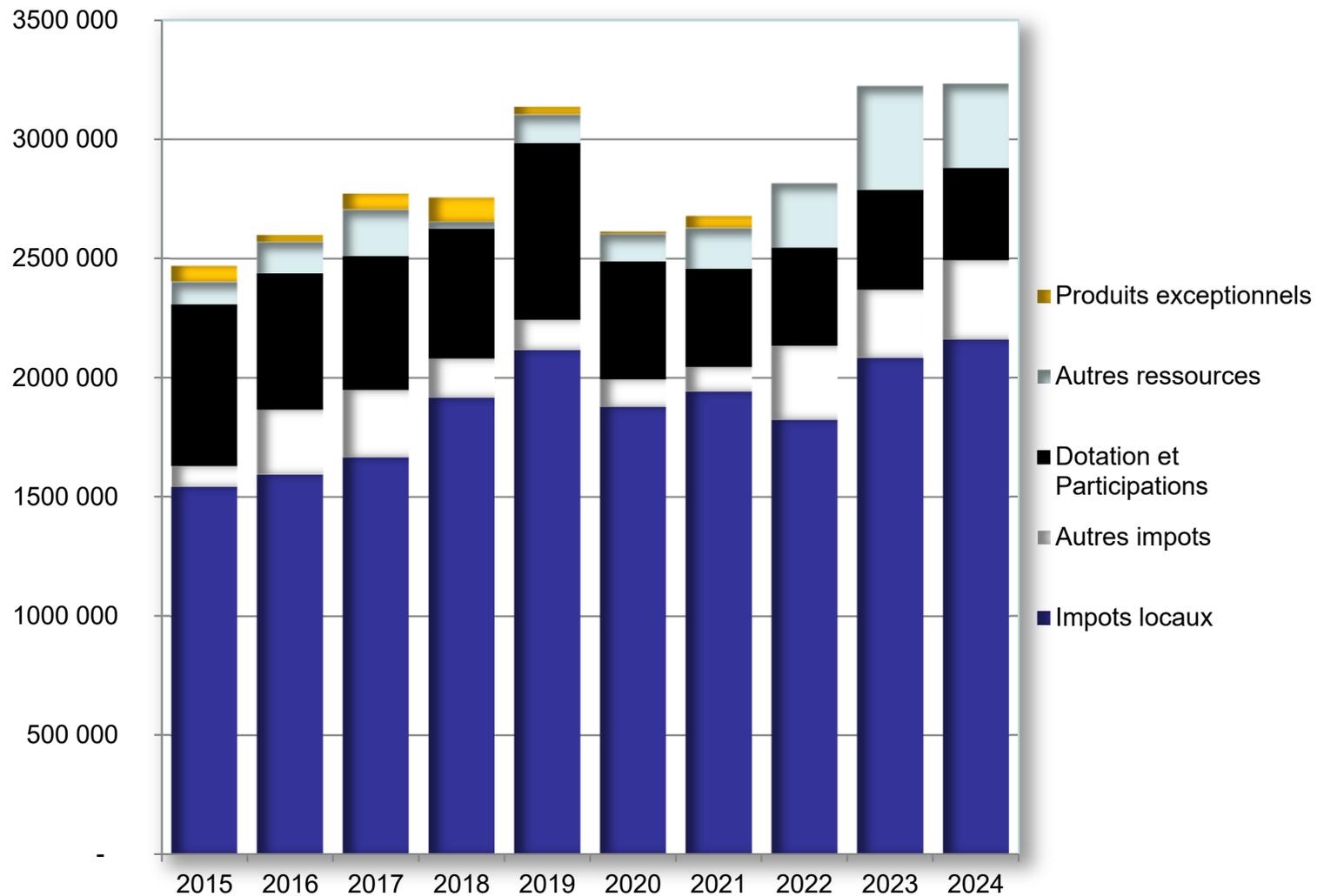
Evolution de la construction du résultat d'exploitation (en K€)



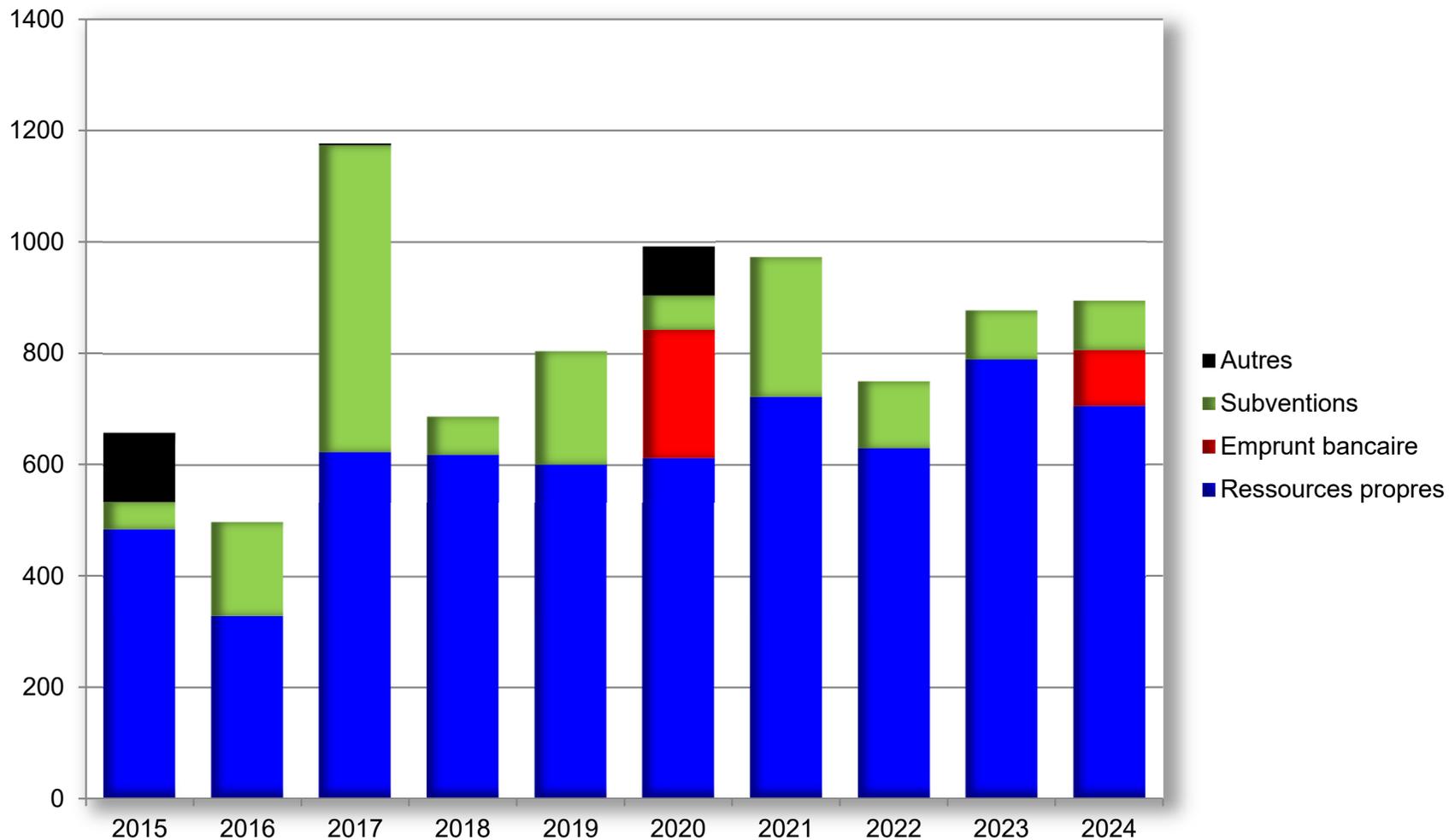
# Evolution du résultat d'exploitation



# Origine des recettes

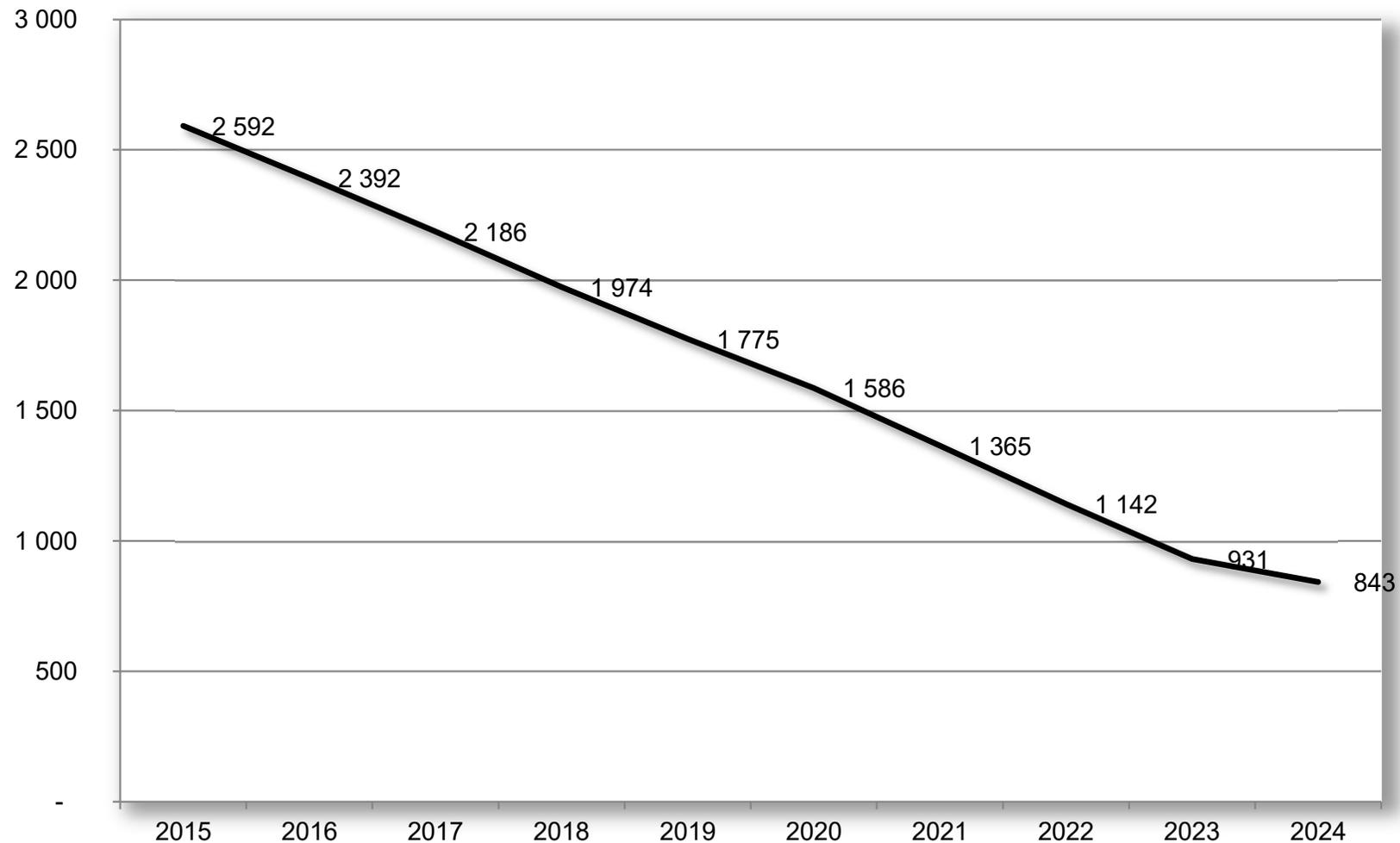


# Origine des recettes d'investissement



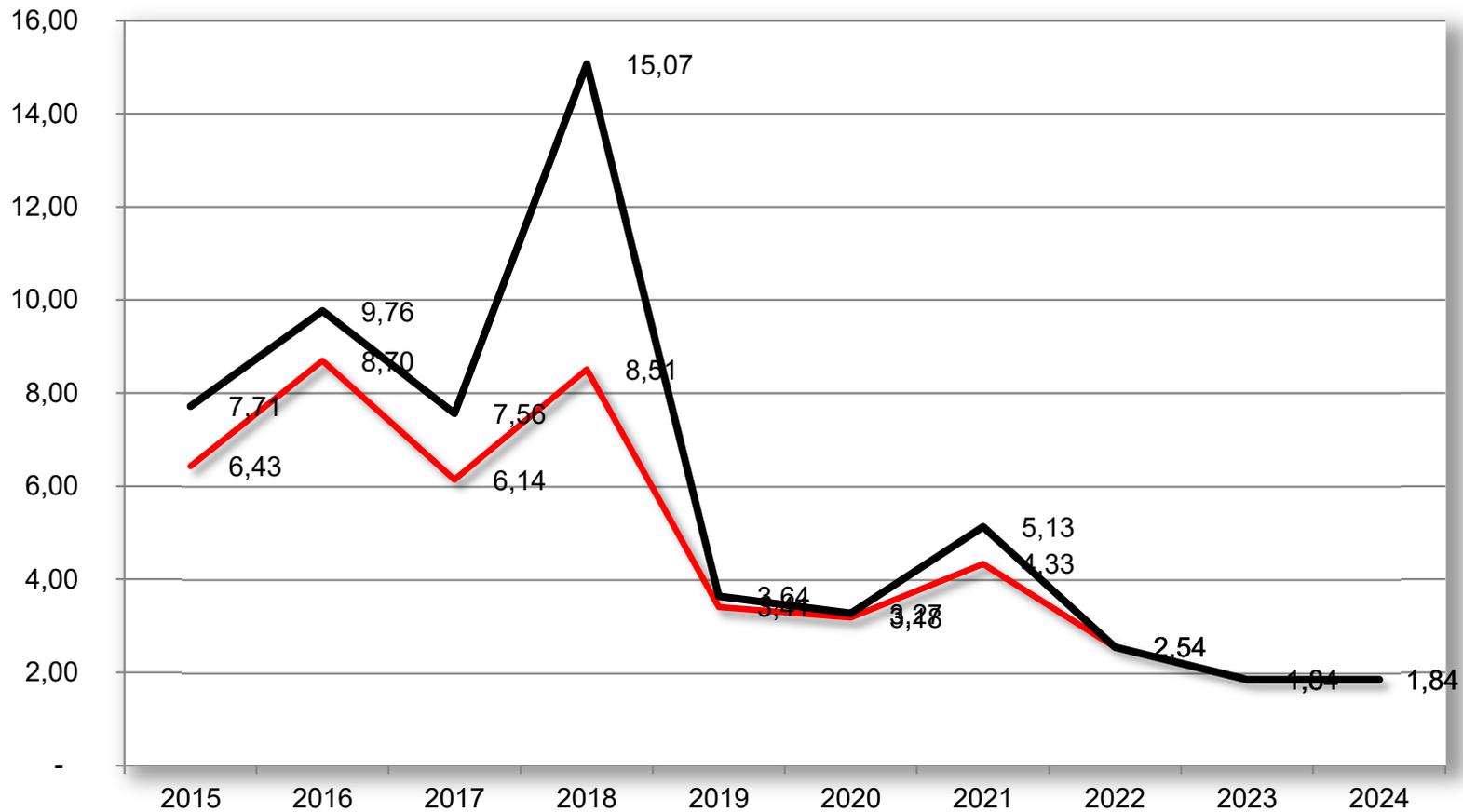
# Evolution de la dette

En cours de la dette de Préfailles (en K€)



# Dettes / Autofinancement

Dettes / Autofinancement - en années



# Conclusion

- Nous constatons une augmentation des impôts locaux par la commune, qui devrait continuer en 2025.
- Les recettes n'ont quasiment pas évolué en 2024, alors que les charges augmentent légèrement. La marge de résultat d'exploitation baisse à 14,1%, contre 15,7% en 2023. Cela reste quand même un bon niveau pour maintenir des investissements dans la commune.
- Le niveau d'endettement de la commune diminue. La commune a emprunté en 2024 pour compenser des baisses de subvention, mais cela ne met pas à mal le ratio d'autofinancement brut qui reste à 1,84 années.

# Des interrogations pour l'avenir

- La baisse inéluctable des subventions et des dotations de l'état va poser la **question des priorités d'investissements**, pour éviter :
  - Une compensation par de l'emprunt
  - Une augmentation des taux de taxes foncières et d'habitation pour les résidences secondaires
- Quid par exemple de l'avenir de la Grange Tabarly ?



Depuis 1933



# Liste des questions posées par les adhérents de l'APP

- Planning des travaux de voiries (ex : rue du plateau) et de l'enfouissement des réseaux
- Suppression de l'arrêt à la gare de Pornic pour la ligne Aléop 315 (Saint Nazaire – Préfailles)
- Eteindre l'éclairage public à minuit (au lieu de 23h00) ?
- Filtrage de la plage de Port Meleu après les travaux de l'émissaire en mer ?
- Radeaux sur les plages absent en début de saison ?  
Ainsi que la bouée des 300 m !
- Plus de poubelles autour des plages, et beaucoup de mégots sur les plages !
  - container à bouteille trop petit à Port Meleu

- Projet pour arborer la descente de la plage ?
- Installer un petit poteau à l'emplacement de l'ancien petit plongeoir de la grande plage ?
- Eboulement de falaise corniche de la source
- Comment traiter l'installation des pompes à chaleur et les climatisations pour ne pas gêner les voisins ?
- Cabines de Port Meleu payantes et en mauvais état ?
- Protections des fils de la fibre « pendouillent »
- Entretien des corniches : herbes hautes coupées tardivement et écumes de mer non taillées avant la saison

- Maison médicale : permis de construire délivré ? Et des médecins ont-ils été trouvés ?
- Vitesse des poids lourds route de Quirouard ?
- Stop à la Pointe (chemin des épinettes prioritaire ?). Y a-t-il une justification ?
- Riverains du passage privé derrière la pharmacie, inquiets sur les aménagements à venir avec la préemption de la maison « Le rêve ».
- Pollution visuelle des panneaux d'entreprises posés sur les portails : quelle réglementation ?

- Marquage piéton et vélo peu clairs sur les corniches
- Plantations aux pieds de mur, avec une maçonnerie qui empiète sur le domaine public : y a-t-il une réglementation ?
- Etat désastreux des toilettes publiques du parking de la Pointe Saint Gildas !
- Augmenter les places de parking vélo à la grande plage, pour éviter l'utilisation des rampes d'accès à la plage
- Quels projets pour la rue du Grand Morpot



Depuis 1933



# Réponses de Mr le Maire aux questions des adhérents



Depuis 1933



# Questions diverses



Depuis 1933



# Retrouvons-nous autour du verre de l'amitié

